

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102886</b>	De <b>M. Gabriel Serville</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Guyane )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> > outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> > drogue	<b>Analyse</b> > Guyane. trafics de stupéfiants. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>21/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Gabriel Serville appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le phénomène grandissant des jeunes mineurs se livrant au trafic de stupéfiants entre la Guyane et l'Europe. Ainsi en 2016, 48 mineurs ont été interpellés alors qu'ils s'apprêtaient à faire « la mule » sur un vol en direction de Paris, contre 31 l'année précédente. Ils représentent ainsi désormais 13 % des personnes arrêtées au départ de l'aéroport Felix Eboué à Matoury. Ces chiffres sont particulièrement inquiétants en ce qu'ils sont révélateurs de la déshérence qui frappe une partie de la jeunesse guyanaise. Aussi, il lui demande de bien vouloir détailler les mesures qui sont prises pour lutter contre ce problème qui n'est plus une question de délinquance individuelle mais bien un phénomène de société.